



au menu

- **Le commerce équitable à la croisée des chemins**
- **L'alimentation au cœur d'un plan national en France**
- **Emprunter : oui mais...**

Le commerce équitable à la croisée des chemins

Le commerce équitable des produits alimentaires bénéficie désormais d'une reconnaissance indéniable et on trouve ses labels dans tous les supermarchés. Les ventes ont explosé, ce qui a pour corollaire un accroissement sensible du nombre de producteurs agricoles concernés. Mais le commerce équitable fait face à de nouveaux défis qui ont été examinés au cours d'un colloque international qui se tenait à Montpellier.

Le premier défi a trait à la concurrence entre les produits prétendus « équitables ». Les étiquettes censées garantir au consommateur qu'il achète un produit à forte valeur éthique se sont multipliées. Aujourd'hui, dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, il est possible pour quiconque, en toute légalité, de créer une marque « équitable » fondée sur un cahier des charges propre. Organismes de certification, distributeurs, entreprises privées et associations proposent effectivement leurs labels. À ce sujet, des normes internationales reconnues et validées par les pays consommateurs constitueraient une façon de tempérer les discordances actuelles.

Le second défi du commerce équitable repose sur l'évaluation correcte de ses retombées et sur l'information véridique fournie au consommateur à ce sujet. La confiance des consommateurs dépend de la qualité de l'information et des analyses relatives à ce secteur commercial. Mais les méthodologies sous-jacentes aux faits avancés dans les nombreuses études portant sur ces questions sont très variées. Aussi reste-t-il sur ce chapitre deux difficultés à dénouer. D'une part, comment avoir des données fiables? D'autre part, comment quantifier les retombées nettes pour les producteurs qui sont ainsi favorisés, tout en excluant les bénéfices qu'ils auraient réalisés de toute façon?

Le troisième défi à relever concerne la nature même du commerce équitable et le rôle que ce dernier prétend jouer dans le monde économique d'aujourd'hui. L'expérience démontre que, s'il était conçu à l'origine comme une solution de rechange au commerce traditionnel, en réalité le commerce équitable possède maintenant de nombreux traits propres au néolibéralisme politique et économique. En effet, le plus souvent, le commerce équitable privilégie l'« entrepreneurialisme », qui veut que la solution passe par le marché, manifeste un appui en faveur des communautés locales, au détriment des États, s'adresse au consommateur plutôt qu'au citoyen et opte pour le marketing.

Source : Cahiers Agricultures, vol. 19, n° 3-4, numéro spécial de mars 2010. http://www.jle.com/fr/revues/agro_biotech/agr/e-docs/00/04/55/4A/article.phtml

L'alimentation au cœur d'un plan national en France

En France, le Conseil national de l'alimentation rendra publiques ses propositions à la fin du mois de mai 2010 en vue du lancement cet été d'un plan national d'alimentation, qui fera suite à une consultation interministérielle. Selon M. Jean-Luc Angot, directeur général adjoint de l'alimentation au ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le projet de politique de l'alimentation présenté en début d'année par le ministre, M. Bruno Le Maire, donnera la priorité à la nutrition et à la santé.

La traçabilité des aliments sera renforcée, tout comme l'information présentée aux consommateurs, notamment sur le chapitre de l'étiquetage nutritionnel. La restauration scolaire devra se soumettre à

de nouvelles règles. Les circuits de proximité et la filière bio seront appuyés. Le resserrement des liens distendus entre le monde agricole, l'industrie agroalimentaire et les consommateurs représente un autre objectif qui est visé. Aussi, à moyen terme, un dispositif devra pouvoir donner aux consommateurs, à partir de leur téléphone portable ou dans le magasin, et en mettant à profit les codes-barres, des renseignements sur la fabrication, la composition nutritionnelle et les caractéristiques d'ordre environnemental des produits. Enfin, l'État créera un organisme, soit le « Grand Conseil de l'agroalimentaire », qui défendra les positions françaises dans un cadre de coordination interministériel.

Source : Process alimentaire, avril 2010.

Emprunter : oui mais...

Économiste rattaché à l'Extension Agricultural Economics de l'Université du Texas A&M, M. Danny Klinefelter présentait récemment, dans une forme simplifiée, le fruit de ses expériences quant aux services-conseils destinés aux agriculteurs en matière d'emprunt. Des réponses précises à une douzaine de questions permettraient selon lui d'encadrer correctement une démarche de financement, et ce, dans une optique de gestion des risques.

D'abord, combien d'argent doit-on emprunter, non pas maintenant, mais pour toute la période de l'emprunt initial? Pour ce faire, des prévisions réalistes et conservatrices des remboursements doivent être effectuées. Ensuite, à quoi l'emprunt servira-t-il exactement? Ici, il faut que l'emprunteur délaisse les généralités et dise exactement ce qu'il en est, selon un plan précis. Ainsi, si son projet postule une amélioration technique, celle-ci doit être démontrée au prêteur.

En outre, comment l'emprunt influera-t-il sur la situation financière de l'emprunteur et est-ce qu'il aura pour effet de réduire les risques auxquels l'entreprise s'expose? Cela requerra une bonne connaissance financière de l'entreprise... Par ailleurs, quelles seront les garanties à donner? Celles-ci ne seront appropriées que si, dans le pire des cas, elles permettent réellement de rembourser l'emprunt. Aussi, quelles seront exactement les sources de capitaux en vue du remboursement à terme : bénéfices d'exploitation, revenus extérieurs à la ferme, vente d'actifs, refinancement, etc.?

Une sixième question a trait au calendrier exact des entrées et des sorties de fonds. C'est ici que l'emprunteur et le prêteur pourront comprendre pareillement comment fonctionnera l'entreprise. Septième question : est-ce que le producteur dispose de données historiques quant à la gestion de la production, à la mise en marché et aux états financiers, données qui étayent objectivement ses arguments. Généralement, on constate en ces matières une surévaluation des conditions favorables. Autre point fondamental à éclaircir avant d'emprunter : en agriculture, les réalités sont très variables et il faut donc que les projections correspondent à divers scénarios peu favorables.

Les autres questions mises en avant par M. Klinefelter sont les suivantes : quel est le « plan B » du producteur si le premier scénario de remboursement ne fonctionne pas? Combien l'entreprise peut-elle perdre d'argent tout en restant viable? Quels sont les éléments nouveaux que l'emprunteur implantera afin de mieux gérer les divers risques qu'il doit affronter? Enfin, quelles sont les tendances fondamentales touchant le secteur d'activité dans son ensemble? Et ces tendances, sont-elles favorables?

Source : National Hog Farmer, « 12 Questions to Answer Before Going to See Your Lender », 15 avril 2010 (<http://nationalhogfarmer.com/marketing/questions-answer-going-to-lender-0415/>).

